

**Note complémentaire relative à l'appel à projets 2016 pour la création
de tapisseries contemporaines**

L'attention des créateurs est appelée sur les spécificités du medium tapisserie et la force plastique qu'offre le textile appliqué notamment à l'art mural. La tapisserie d'Aubusson telle que reconnue par l'Unesco en 2009 est une tapisserie dite « d'interprétation » née de la rencontre entre un projet artistique porté par un créateur et un savoir-faire détenu par un artisan d'art ; lui-même est inscrit dans une chaîne opératoire complète allant de la mise en œuvre des matières premières (filateurs, teinturiers) aux réflexions sur la conservation à terme des œuvres (restaurateurs textiles) en passant par la mise au point des projets artistiques vers la tapisserie (cartonniers).

La réalisation d'une tapisserie ne suppose pas le simple agrandissement d'une maquette et la transcription fidèle en tissage du moindre détail, mais plutôt la capacité d'un projet artistique à développer toute sa force dans un matériau singulier, la laine, nécessitant une interprétation.

En tapisserie, la virtuosité et l'excellence, ne passent pas par la finesse, une gamme pléthorique de couleurs et la capacité à reproduire, mais bien dans une efficacité de tissage (permettant des coûts de productions adaptés aux réalités du marché de l'art) et une intelligence de choix de matériaux et d'interprétation.

Fait à Aubusson, le 25 mai 2016